

Communauté de Communes autour d'Anduze : un projet de territoire partagé ... qui dérange ...



Photo FIDES Conseils : présentation du projet de territoire Juillet 2010

Le refus des citoyens de la 2c2a d'intégrer le Grand Alès n'est pas un refus partisan de type « droite » « gauche » ou « UMP / PS ... ni un problème d'EGO et ou conflit de personnes (Ms. Beaud et Roustan ne sont pas des ennemis jurés Il s'agit bel et bien d'une différence fondamentale de gouvernance politique au sens de management et gestion des affaires de la cité ..une divergence de visions de l'avenir en terme démocratique vis à vis des citoyens : sont ils ou non associés aux décisions qui les concernent ? Y a t il ou non débat et construction de désaccords ? hormis le poids de l'Histoire (la guerre des camisard et ses 4 ou 5 000 morts a laissé des traces dans les mémoires ...)

1/ Alès et L'Agglo du Grand Alès : le maire M Roustan est aussi président de l'agglo du Grand Alès et du pays Cévennes (118 communes) sans compter les HLM, l'Hopital etc etc C'est le même homme et le même staff qui manage tout au nom des principes d'efficacité ... Sauf que la cour des comptes a épinglé cette gouvernance et la situation critique des finances de la ville et de l'agglo –(menace de mise sous tutelle) d'où la recherche à tous prix de territoires sains financièrement (2C2A) qui permettrait d'étaler la dette sur un plus grand nombre d'habitants et donc de faire baisser artificiellement la pression fiscale. Certaines communes du pays déplorent le manque de dépts puisque les réunions ne sont que des chambres d'enregistrements des décisions prises en amont et parfois même déjà en application ... A ce niveau, la démocratie est interrogée ...

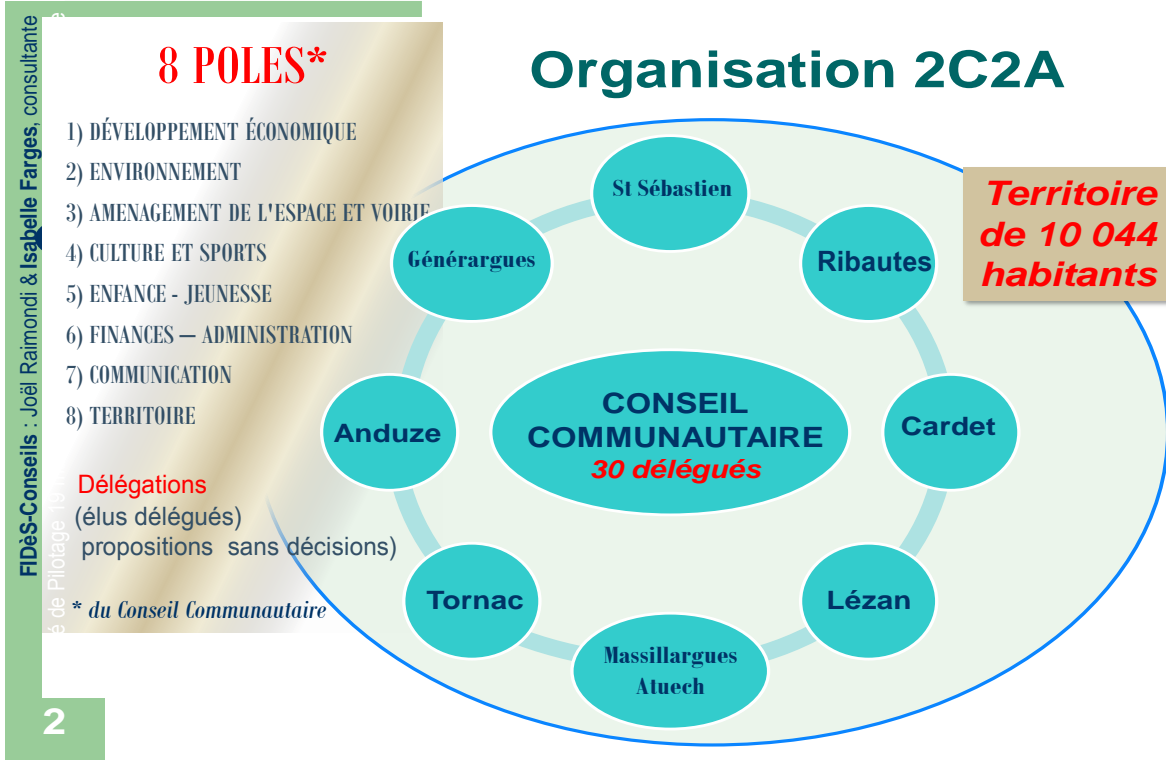
A noter que le maire d'Ales est aussi l'un des député les plus mal noté en terme d'absentéisme et de non participation aux commission. Il est a nouveau mis l'amende

<http://www.benjaminmatheaud.fr/2011/08/03/absenteisme-le-depute-roustan-mis-a-lamende-2/>

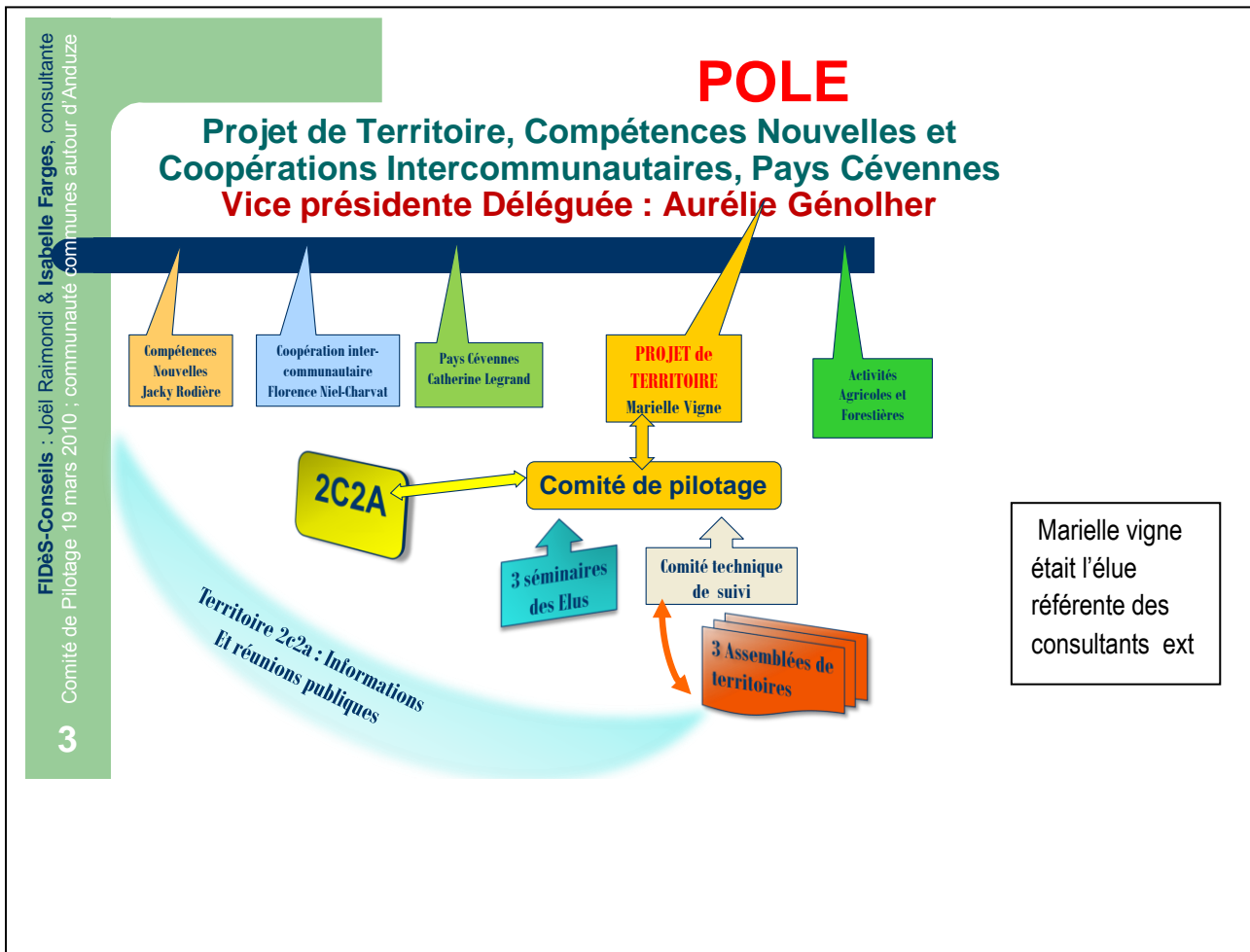
2/ La 2c2a : une modeste communauté de communes à taille humaine (8 communes et 10 000 habitants) qui a une situation financière saine . Elle se caractérise par un partage du POUVOIR avec des délégations d'autorité

Elle est présidée par Alain Beaud, maire de St Sébastien d'Aigrefeuille une des plus petite commune et a constitué 8 poles thématiques chacun étant confié a un (e) vice président (e) .

[Tapez un texte]



La 2c2a a confié à sa 1ere vice présidente Aurélie Génolher (maire de massillargues Attuech) la responsabilité du pole territoire lui même subdivisé en 5 commissions dont PROJET DE TERRITOIRE confié à Marielle Vigne élue communautaire au titre de la commune de Tornac eu égard a ses compétences professionnelles



Il est intéressant de noter aussi le « partage » des pouvoirs et de l'autorité

- la conseillère générale (Geneviève Blanc) a été élue avec plus de 57% des suffrages malgré des adversaires présentés par les grands partis (UMP/ PS ...) Elle a été soutenue par un large collectif de citoyens eu égard a ses engagements tels que le non cumul de mandat – de fait elle n'est pas maire et seulement « invitée » au conseil communautaire ou la non adhésion au Grand Ales
- Que le maire d'Anduze, la ville centre , M Iglésias a été battu a l'élection cantonale, et aussi à la présidence de la 2c2a ... Il est donc dans l'opposition ce qui crée débat et parfois conflit car il souhaite pour sa part intégrer le Grand Ales .
- Vu de l'extérieur, nous avons constaté une réelle différence de gouvernance entre les 2 communautés
 - Au Grand Alès une 1ere impression de cohérence avec un chef ... au demeurant peu accessible ... et a y regarder d'un peu plus pres une sorte de « peur » et une participation citoyenne peu effective (Cf le taux de participation aux différentes élections «
 - A la 2c2a : une 1ere impression de fouilli... sans capitaine... et pour autant de bons résultats financiers, des élus accessibles car clairement missionnés et une citoyenneté plus élevée que la moyenne . Exemple en plein été 2011, une consultation citoyenne a été lancée par le 2C2a : Tous les électeurs ont été invité nominalement par courrier – liste fournie par les services du préfet – à se prononcer pour ou contre le projet de fusion présenté par le préfet . Malgré la période estivale, plus de 50% des électeurs ont participé à cette consultation et se sont prononcé clairement contre le projet de fusion à 82,53%

Joel Raimondi pour Daniele Galéa - Mémoire Sociocratie